

LE PHARE

INFOLETTRE

du comité de résidents

du CHSLD de Saint-Eustache

Volume 1 numéro 1, AVRIL 2021



Pourquoi une Infolettre?

L'information est très accessible aujourd'hui, dans les journaux, à la télévision, à la radio, sur Internet, sur les réseaux sociaux, etc. Pourquoi alors produire une Infolettre?



Bien qu'elle soit abondante, l'information est très générale et traite surtout des grands enjeux de la société. On nous informe sur de nombreux sujets mais, curieusement, on ne sait pas ce qui se passe plus près de nous et qui touche notre quotidien; comme la vie dans un CHSLD, où résident certaines personnes qui nous sont les plus chères. Sait-on, par exemple, comment sont organisés les loisirs, quelle est la base des menus offerts, combien de personnes travaillent dans l'installation auprès de nos aînés-es?

Le comité de résidents souhaite combler les lacunes à cet égard en produisant régulièrement un modeste bulletin qui vise à informer les familles et les proches aidants sur des sujets concrets.

- ∞ Parce que c'est son **RÔLE** de le faire;
- ∞ Parce que c'est votre **DROIT** de savoir;
- ∞ Parce que la connaissance conduit souvent à l'**ACTION** et que c'est ensemble que nous pouvons contribuer à améliorer la qualité de vie des résidents de notre CHSLD, celui de Saint-Eustache.

Le comité de résidents veut aussi établir un lien permanent avec vous, connaître vos besoins et y répondre dans la mesure du possible.

ÊTRE UN PHARE, MÊME DANS LA TEMPÊTE.

N'hésitez pas à communiquer avec son président, M. Denis Tardif, au numéro **450 472-0013, poste 46351**. Vos suggestions et vos commentaires sont bienvenus.

C'EST QUOI UN COMITÉ DE RÉSIDENTS?

Un comité de résidents, c'est un regroupement de personnes, élues en assemblée générale, pour **représenter les résidents et leurs familles.**

Son rôle, inscrit dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) est le suivant :

- ∞ Le comité de résidents peut vous renseigner sur vos droits et vos obligations.
- ∞ Il veille à promouvoir l'amélioration de la qualité des services et à évaluer la satisfaction des usagers.
- ∞ Il défend les intérêts collectifs et individuels des résidents et de leurs familles.



LES BRÈVES

∞ Les membres du comité de résidents sont :

Denis Tardif, président;
Sylvie Sansoucy, vice-présidente;
Patrick Pilon, secrétaire;
Eugénia Amodéo;
Lyne Gauthier;
Richard Gauvreau;
Manuel Messias;
Ginette Pichette.

∞ Bonne nouvelle : Comme le comité de résidents ne peut tenir ses réunions au CHSLD et que plusieurs de ses membres y sont moins présents (en raison de la pandémie), la gestionnaire de l'installation, Mme Elisabeth Ruel, communiquera avec le président tous les 15 jours pour l'informer de la situation générale (COVID, nouvelles mesures, cas particuliers, organisation, etc.).

∞ Ce bulletin se voulant un lien avec les familles des résidents, vous êtes invités à proposer des sujets d'articles et à écrire vous-mêmes des textes sur vos questionnements, vos insatisfactions, vos suggestions d'amélioration, etc. Contacter : noella.jean.iddm@ssss.gouv.qc.ca. ou denistartravel@gmail.com.

PORTRAIT D'UN PRÉSIDENT

Président du comité de résidents depuis quatre ans, Denis Tardif, est un habitué du bénévolat. « Aider les autres, contribuer au mieux-être de la collectivité », cela a toujours donné du sens à sa vie pourtant bien remplie par une carrière à Postes Canada où il a gravi les échelons jusqu'à devenir gestionnaire pour la Rive-Nord de Montréal et la région de l'Abitibi. Il a aussi été très impliqué dans le domaine du sport, particulièrement le hockey mineur, où il a commencé à œuvrer comme parent pour suivre l'évolution de son fils, et le golf, qu'il pratique encore.



Le comité de résidents : une implication naturelle

Quand Pierrette, son épouse depuis près de 50 ans et devenue aphasique a été admise au CHSLD de Saint-Eustache, son engagement au sein du comité de résidents allait de soi. Il en est rapidement devenu le président. Franc et direct, n'éprouvant aucune gêne à s'exprimer devant les personnes en autorité, il est intervenu sans relâche, à chacune des réunions, dans le but de promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des résidents. « Ce ne sont pas des photos des enfants et des petits-enfants sur les murs d'une chambre qui font des CHSLD de véritables milieux de vie », a-t-il répété, ne se lassant pas de réclamer plus de personnel qualifié et empathique, la diminution du recours aux agences, des activités stimulantes pour l'ensemble des résidents, la réalisation des travaux matériels et de décoration promis depuis des années, une attention soutenue aux repas servis aux résidents en fonction de leurs besoins, etc.

La communication est une solution aux problèmes

La solution à un grand nombre de problèmes se trouve, selon lui, dans la communication. L'embauche récente d'une gestionnaire et de deux chefs d'unité devrait normalement donner des résultats concrets. Il sent beaucoup d'ouverture pour l'écoute du point de vue des familles sur les problèmes qu'elles vivent, de même que leurs suggestions pour les régler. Mais, le fin connaisseur de la nature humaine qu'il est devenu à 80 ans l'oblige à rester sur ses gardes. « Il faut être prudent et ne rien prendre pour acquis. La communication est souvent le maillon faible dans une organisation et il faut demeurer vigilants pour que des pratiques et des outils soient mis en place en permanence », répète-t-il.

Le comité de résidents souhaite donc faire sa part en créant cette Infolettre qui vise à communiquer avec les familles.

LES LOISIRS AU CHSLD EN TEMPS DE PANDÉMIE

Les réponses sont de Lorraine Lapierre et Nevine Atallah, éducatrices spécialisées

1. Y a-t-il encore des activités de loisirs pour les résidents depuis les débuts de la pandémie, il y a maintenant plus d'un an? R. : L'actualisation des activités de loisirs a continué d'avoir lieu, à l'exception des situations d'éclosion. Nous adaptons toutes nos activités socio-récréatives selon les directives sanitaires en vigueur dans le respect du concept des « groupes bulles ». Lors des périodes d'éclosion ou d'isolement préventif, nous offrons un support clinique afin de cibler et offrir des activités aux résidents concernés.

2. Qu'est-ce qui se fait comme activités de groupe? R.: Afin de respecter les protocoles de mesures sanitaires, nous devons désormais diviser les activités de groupe par unité et par étage. Nous continuons d'offrir à nos résidents les activités **coup de cœur** telles que les brunchs, collations spéciales, jeux de société, tablettes électroniques, activités thématiques avec musique, ateliers de peinture et l'incontournable **BINGO**.

3. Sur le plan individuel, quels résidents ont accès à des loisirs et qu'est-ce qui leur est offert? R. : Tous les résidents peuvent profiter de l'offre de service en animation et de loisirs sur le plan individuel. Ceci se traduit par des rencontres individualisées, des activités occupationnelles conçues et adaptées aux besoins et aux intérêts du résident : dessins, mots cachés, marche ou simplement rencontres individualisées pour prévenir l'isolement. Également, les PAB accompagnent nos résidents en soins socio-esthétiques (coiffure et manucure), en loisirs ou divertissement (jeux, visioconférence avec familles...).

4. Les thèmes (Noël, Pâques, cabane à sucre, etc.) sont-ils encore exploités? R. : Oui. Nous tentons de souligner toutes les occasions spéciales selon la mise en place de mesures sanitaires. De plus, nous continuons de souligner quotidiennement les anniversaires de façon personnalisée.

5. Qu'arrive-t-il avec la musique, activité importante dans un centre d'hébergement, où elle met de la gaieté? R. : Les consignes sanitaires permettent la présence d'un musicien (musique seulement - pas de chant à l'intérieur permis). Cependant nous profitons d'une bibliothèque musicale variée que nous offrons à nos résidents.

6. Le « service des loisirs » compte deux employées. Y a-t-il des bénévoles pour vous aider comme c'était le cas avant la pandémie?

R. : Nous espérons pouvoir commencer à accueillir à nouveau nos précieux bénévoles. Malheureusement, avec la pandémie, étant eux-mêmes vulnérables, les bénévoles ont dû se retirer afin d'assurer la protection de nos résidents.